	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SOCIETE COLAS - TRAVAUX D'ENROBÉ</b> <b>RUE CLÉMENT ADER</b> <b>ARRETE N° 2023/227</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L41 1-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 20 juin 2023 de la société

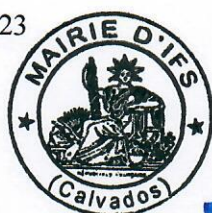
COLAS sollicitant la Ville pour des travaux d'enrobé de voiries rue Clément ADER à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société COLAS est autorisée à réaliser, à partir du Lundi 18 septembre 2023 jusqu'au vendredi 29 septembre 2023, des travaux d'enrobé de voiries situés rue Clément ADER.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la rue Clément ADER sera barrée à la circulation sauf aux riverains, véhicules de services et secours ;
- Article 3 :** La société COLAS est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société COLAS devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société MASTELLOTTO ;
  - Caen la mer - Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 11 septembre 2023



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE